

# « C'est un patrimoine collectif, ce n'est pas juste d'un intérêt local... »

Claude Bourque, président du CRPF

Témoignage éloquent d'un amant de la nature

## Le Vermont, un exemple à suivre

Thomas J. Walker

Les Basses-Laurentides sont en train de devenir une destination touristique de choix pour les résidents du nord-est américain. Les centres de ski, restaurants et boutiques de la région profitent depuis longtemps de l'apport des visiteurs. Dans le passé, un projet visionnaire comme Le P'tit train du Nord a lui aussi généré des possibilités récréationnelles et des retombées économiques positives autant pour les résidents que pour les visiteurs.

La création d'un nouveau parc amène plusieurs personnes de la communauté, de même que les élus municipaux, à considérer l'impact économique positif que pourraient représenter ces 18 kilomètres carrés de parc pour la région. Si le succès de destinations écotouristiques florissantes comme East-Burke au Vermont et Fruita au Colorado sont des indications valables, l'impact économique pourrait être considérable.

Tout juste de l'autre côté de la frontière, près de la petite ville de East-Burke au Vermont, la *Kingdom Trails Association* a été créée par un groupe de résidents visionnaires et des gens d'affaires en vue de la région. Selon les dires de Tim Tierney, directeur-général du réseau de sentiers: «Depuis 12 ans, l'établissement de notre réseau de sentiers nous a permis de conserver notre magnifique environnement et de plus doubler le nombre de visiteurs venus faire du ski de fond ou de la raquette en hiver ou de la randonnée pédestre ou du vélo de montagne en été, et les restaurants et les auberges (B&B) sont pleins toutes les fins de semaines. De plus, les résidents ont maintenant accès à un réseau de pistes dont la

renommée fait envie partout en Amérique du Nord».

Les amateurs de plein air de notre région se réjouissent à l'idée de la création de ce parc pour des raisons de conservation et de récréation. Luc Baril, copropriétaire de Espresso Sports à Sainte-Adèle, est optimiste et croit que le parc a le potentiel requis pour devenir une ressource valable. Selon lui: «Les gens ont utilisé ces espaces pour des fins récréationnelles depuis cent ans, le parc laissera à nos enfants la chance de continuer cet usage et conservera un espace de vie pour la faune et la flore. Le parc peut contribuer à un développement économique durable sans détruire cette beauté que nous admirons tous dans la région. Le parc est situé dans un emplacement idéal car juste assez près de Montréal pour attirer des visiteurs d'une journée, et c'est un complément parfait aux autres attractions touristiques que nous avons déjà.»

Les autorités municipales s'échinent à vouloir mettre des chiffres sur certains des bénéfices que pourrait apporter le parc proposé. Nadia Morency, une résidente, résume la question en disant «Comment pouvons-nous mettre une valeur monétaire sur l'eau pure? Sur la possibilité de voir un chevreuil? Sur le fait que nos enfants aient un endroit pour explorer la nature? Sur un développement durable sans détruire tout ce qui se trouve autour de nous? Les gouvernements doivent mettre l'accent sur les citoyens et non sur l'argent des développeurs.»

Le nouveau ministre de l'Environnement n'a pas répondu aux nombreux appels téléphoniques qu'il a reçus au sujet du parc.



Photo: Claude Bourque

Assemblée générale du CRPF

## Du sang neuf et une foule enthousiaste

Jean-François Boucher

En effet, le jeudi 23 mars dernier, en soirée, la mairie de Prévost a accueilli plus de 100 personnes de tous âges venues assister à l'assemblée générale annuelle du CRPF (Comité régional pour la protection des falaises). Des citoyens de plusieurs municipalités et aux intérêts divers (écologistes, randonneurs pédestres, clubs de vélo de montagne, skieurs de fond, alpinistes, familles, etc.) ont répondu à l'invitation du comité.

Le CRPF a informé les gens des derniers faits concernant la protection des falaises et a profité de l'occasion pour recueillir les idées, suggestions et encouragements des citoyens présents. De plus, maintes

personnes ont manifesté leur intérêt à participer bénévolement à la réalisation de ce projet, et cela, de différentes façons. Malgré la diversité des allégeances, tous les citoyens présents à cette soirée ont été unanimes sur les trois points suivants :

1. Il faut protéger la faune, la flore et les sentiers d'activités de plein air contre tout projet résidentiel sur le territoire entourant la falaise.
2. Il faut que tout le monde y trouve son compte, y compris les propriétaires de terrains.
3. Il faut agir rapidement et se faire entendre à l'extérieur de nos trois municipalités.

La soirée s'est terminée par des propositions de moyens d'action.

Le CRPF en visite

## Chez-nous comme à Orford, une même vision du développement durable

Marc-André Morin

**Pour se mettre un peu dans l'ambiance qui envahira bientôt notre région, un groupe de militants du CRPF (Comité régional pour la protection des falaises) s'est rendu à Orford le 26 mars dernier, pour appuyer le mouvement de contestation face à l'éventuelle privatisation d'une partie du parc.**

Les rues d'Orford étaient pleines à craquer, créant un bouchon de circulation qui s'étendait sur une dizaine de kilomètres de l'autoroute 10 de chaque côté du village. De nombreux orateurs ont pris la parole devant une foule très enthousiaste.

Les foules mobilisées par ce genre de causes démontrent de façon non équivoque que la population a pris conscience des limites que l'on doit imposer à l'étalement urbain. Après tout c'est nous qui payons pour les nouvelles infrastructures nécessaires à cet étalement: ajout de camions de pompiers, des services policiers, d'aqueduc, d'égouts, de travaux publics et de bureaucratie de toutes sortes, qui finissent par gonfler les comptes de taxes.

L'illusion qu'un plus grand nombre de contribuables entraînera une baisse des taxes, se démentit toujours très vite. Les villes n'ont pas le droit de générer

de profit. Elles ne peuvent que répartir les factures entre tous les citoyens.

Les élus, surtout ceux qui se font élire avec des prétentions environnementalistes, doivent sortir du coma. Le monde change. Le type de développement qu'ils préconisent est lié à un mode de vie en déclin: gaspillage d'énergie, pollution, spéculation, surconsommation, endettement, etc.

Dans des endroits comme le Mont Tremblant le taux d'occupation des condos est d'à peine 40%. Imaginez lorsque arrivera la crise pétrolière que tout le monde anticipe! Peut-être le développement anarchique s'arrêtera-t-il de lui-même, laissant derrière lui des condos avec des *plywood* dans les fenêtres. Il y a bien mieux à faire avec notre patrimoine écologique. Il est prouvé que les communautés voisines d'un parc bénéficient des retombées économiques importantes. La gestion privée qui nous est proposée par les promoteurs et certains maires inspire très peu de confiance. L'an dernier le centième anniversaire du réseau de sentiers de Jack Rabbit n'a pas été célébré, l'accès au site ayant été refusé.

Le gouvernement provincial, de qui relève la responsabilité de protéger l'environnement, prétend corriger des aberrations dans certains parcs dont celui d'Orford! Ici, à Prévost, Piedmont et Saint-Hippolyte l'aberration c'est qu'il n'y a pas de parc là où il devrait en avoir un!

## Un peu d'histoire Boy's Farm,

Marie Morin

**Après avoir entendu au téléjournal de vendredi dernier une déclaration de Clément Cardin, maire de Piedmont, à l'effet que la firme de promoteurs évaluait à 8 000 000 \$ la valeur des terrains où ils veulent construire, et dont plusieurs comptent faire un parc, je pense qu'il est nécessaire de faire une mise au point sur l'histoire de ces terrains.**

## Lettre ouverte Cardin, maire d

Claude Bourque, président, CRPF

Monsieur le maire, en réponse à Yvan Côté, journaliste, vous avez dit sur les ondes de Radio-Canada le 15 avril dernier, et je vous cite "... à ce que j'ai su ERS demandait environ 8 millions pour ses terres... l'argument c'est simplement que on pourrait arriver puis travailler avec lui et proposer un zonage qui va mettre en valeur ses propriétés".

J'ai écouté et réécouté cette simple phrase et je vous fais part de mon questionnement.

Placez-vous vos responsabilités de maire au service d'un promoteur? Pourquoi accordez-vous priorité à